

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 32.

SAMEDI, 16 Juillet 1853.

AVIS.

A dater du 1. courant les régulateurs des bureaux télégraphiques suisses seront réglés d'après le temps moyen du méridien de Berne et dès le 18 cour. les horloges de poste à toutes les stations de télégraphe dans toute la Suisse le seront chaque matin à 7 heures sur les régulateurs des télégraphes, et les montres des conducteurs serviront à régler les pendules des autres bureaux.

Les Directions d'arrondissements postaux ont reçu ordre de porter cette disposition à la connaissance du public et de s'entendre avec les autorités locales afin d'obtenir une marche uniforme des horloges.

Berne, le 16 Juillet 1853.

Pour le Département suisse
des Postes et Travaux publics :

J. MUNZINGER.

AVIS.

Les correspondances et les journaux suisses originaires ou à destination de l'Australie pourront désormais être dirigées par quatre voies différents.

I. Voie de Marseille (avec les Malles anglaises de l'Inde).

Départs de Marseille :

les 11 Mai,	11 Novembre,
11 Juillet,	11 Janvier,
11 Septembre,	et 11 Mars.

II. Voie de Southampton et Suez.

Départs de Southampton :

les 4 Mai,	4 Novembre,
4 Juillet,	4 Janvier,
4 Septembre,	et 4 Mars.

III. Voie de Plymouth (par le Cap de Bonne Espérance.)

Départs de Plymouth :

les 1. Juin,	1. Décembre,
1. Août,	1. Février,
1. Octobre,	et 1. Avril.

IV. Voie de Trieste (par Alexandrie.)

Départs de Trieste :

les 10 Mai,	10 Novembre,
10 Juillet,	10 Janvier,
10 Septembre,	et 10 Mars.

Il pourra être pris connaissance des taxes, ainsi que des conditions d'expédition auprès de tous les bureaux de poste suisse.

Berne, le 16 Avril 1853.

Pour le Département des Postes:
J. MUNZINGER.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place d'un copiste au bureau de la Direction des péages à Genève, avec traitement annuel de fr. 1,250,

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 30 Juillet courant à la Direction du VI. arrondissement de péage à Genève.

Berne, le 15. Juillet 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau principal des postes à Neuchâtel avec traitement annuel de fr. 1,200.

Feuille fédérale, V. année, vol. II.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 20 Juillet 1853 à la Direction de l'arrondissement postal à Neuchâtel.

Berne, le 8 Juillet 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal et télégraphiste à Misox, avec traitement annuel de fr. 580.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 20 Juille courant à la direction de l'arrondissement postal à Bellinzone.

NB. La présente mise au concours est en rectification de celle sous Nr. 29, du 25 Juin, page 567.

Berne, le 4 Juillet 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place vacante par décès, de receveur au bureau de péage à Cremenaga, Canton du Tessin, avec traitement annuel de fr. 720.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 20 du mois courant à la Direction du IV. arrondissement de péage à Lugano.

Berne, le 4 Juillet 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de 2. facteur au bureau des télégraphes à Bâle avec traitement annuel de fr. 600.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 25 Juillet à l'inspection des télégraphes à Zofingue.

Berne, le 2 Juillet 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau d'arrondissement postal à Lucerne avec traitement annuel de fr. 1140.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 20 Juillet courant à la Direction de l'arrondissement postal à Lucerne.
Berne, le 30 Juin 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Martinsbruck, Canton des Grisons, avec traitement annuel de fr. 156.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 Juillet courant à la Direction de l'arrondissement postal à Coire.

Berne, le 30. Juin 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Schiers, Canton des Grisons avec traitement annuel de fr. 150.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 Juillet courant à la Direction de l'arrondissement postal à Coire.
Berne, le 30 Juin 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

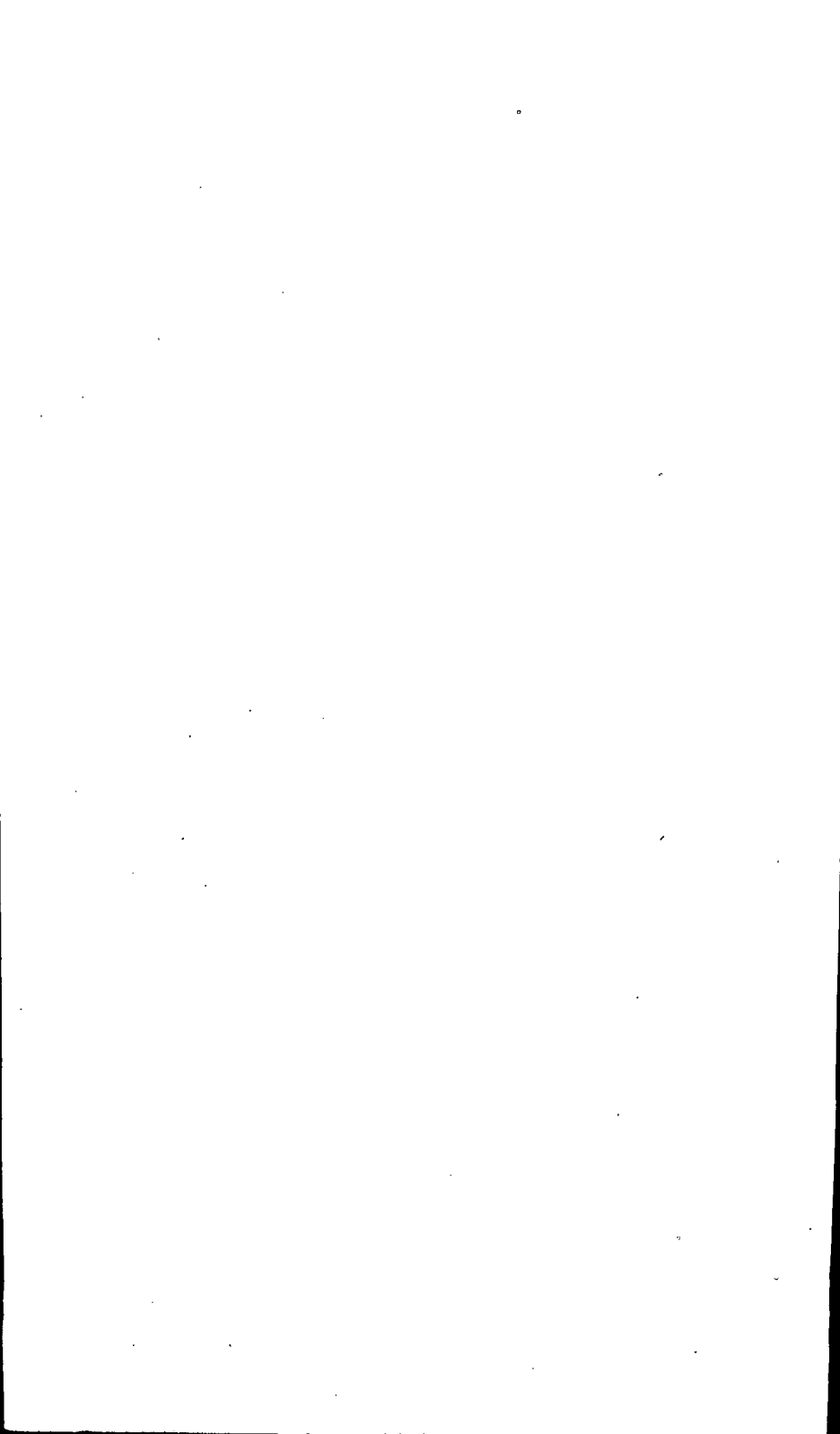
MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de chef de bureau de poste principal à St. Gall, avec traitement annuel de fr. 1740.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 Juillet 1853 à la Direction de l'arrondissement postal à St. Gall.
Berne, le 4 Juin 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

EXPÉDITION DE CHR. FISCHER A BERNE,



BUDGET

DES

RECETTES ET DES DÉPENSES

DES

AUTORITÉS FÉDÉRALES SUISSES

POUR L'ANNÉE

1854.

(Projeté par le Conseil fédéral en Juin 1853.)

Recettes.

Budget pour 1854.

No.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	.	.	12,625,000	—		
12.	D. Administration des poudres :						
	a. Produit de la vente de la poudre	500,000	—				
	b. Intérêts d'immeubles	2,104	—				
	c. Produits divers	500	—				
	Administration des poudres			502,604	—		
13.	E. Administration des capsules :						
	a. Produit de la vente de capsules	15,100	—				
	b. " " " d'étoupilles	1,200	—				
	c. " " divers	3,210	—				
	Fabrication des capsules			19,510	—		
	Régales et administrations					13,147,114	—
Quatrième Section.							
Recettes de chancellerie et indemnités.							
14.	R. Recettes de chancellerie :						
	a. Produit de la Feuille fédérale	5,000	—				
	b. Emoluments de chancellerie	500	—				
	c. Recettes imprévues	150	—				
				5,650	—		
15.	B. Recettes du Département militaire :						
	a. Produit du louage des chevaux appartenant à la Confédération	25,200	—				
	b. Règlements, ordonnances et formulaires	5,000	—				
	c. Feuilles de l'atlas suisse	2,500	—				
	d. Objets divers	—	—				
				32,700	—		
16.	C. Recettes de Justice :						
	Remboursement de frais de justice	1,000	—		
	Recettes de chancellerie et indemnités	.	.			39,350	—
Cinquième Section.							
17.	Recettes imprévues	64,885	91

Section.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Récapitulation des Recettes.							
I.	<i>Produit des immeubles et des capitaux placés :</i>						
	A. Immeubles	27,694	—				
	B. Capitaux	160,000	—	187,694	—		
II.	<i>Intérêts d'avoirs et d'avances</i>			29,456	09		
III.	<i>Régales et administrations :</i>						
	A. Recette brute de l'administration des péages	5,200,000	—				
	B. Recette brute de l'administration des postes	7,300,000	—				
	C. Produit brut de l'administration des télégraphes	125,000	—				
	D. Produit brut de l'administration des poudres	502,604	—				
	E. Produit brut de la fabrication des capsules	19,510	—	13,147,114	—		
IV.	<i>Recettes de chancellerie et indemnités :</i>						
	A. Recettes de chancellerie	5,650	—				
	B. Recettes du Département militaire	32,700	—				
	C. Recettes de Justice	1,000	—	39,350	—		
V.	<i>Recettes imprévues</i>			64,885	91		
	<i>Total de la recette présumée</i>					13,468,500	—

Dépenses.

Budget pour 1854.

N ^o .		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Première Section.							
Remboursements d'intérêts.							
	<i>A. Intérêts de passifs:</i>						
1.	a. Intérêts du restant de l'emprunt fédéral de Fr. 2,408,505 à 5 %	Fr. 120,425.	25				
2.	Plus, provision sur le paiement de la sixième série et des intérêts	"	2,200. —	122,625	25		
3.	b. Intérêts du restant sur l'achat de l'allmend de Thoune de Fr. 108,695. 65		4,347 82			126,973	07
4.	<i>B. Bonification d'intérêts divers</i>					8,000	—
						134,973	07
Deuxième Section.							
Frais d'administration générale.							
5.	<i>A. Conseil national:</i>						
	a. 120 membres à 50 journées à fr. 11. 50		57,500	—			
	b. Indemnité réglementaire pour frais de voyage		5,000	—			
	c. Indemnité à des commissions		3,500	—			
	d. Un traducteur 50 journées à fr. 14. 50		725	—			
	e. Service du Conseil national		800	—			
	Conseil national				67,525	—	
6.	<i>B. Conseil des Etats:</i>						
	a. Indemnités de ses commissions		3,500	—			
	b. Un traducteur 50 journées à fr. 14. 50		725	—			
	c. Service du Conseil des Etats		600	—			
	Conseil des Etats				4,825	—	
7.	<i>C. Conseil fédéral:</i>						
	a. Appointement du Président		8,700	—			
	b. Appointement de 6 membres à fr. 7,250		43,500	—			
	Conseil fédéral				52,200	—	
8.	<i>D. Chancellerie fédérale:</i>						
	<i>a. Personnel:</i>						
	1) Chancelier, avec logement	Fr. 5,800. —					
	2) Substitut du Chancelier, avec logement	" 3,500. —					
	3) Archiviste	" 2,900. —					
	4) Registrateur	" 2,900. —					
	5) Deux secrétaires de la Chancellerie à fr. 2,500	" 5,000. —					
	6) Pour traductions	" 9,000. —					
	7) Pour copies	" 9,000. —					
	8) Quatre huissiers	" 4,800. —					
	9) Portier de l'Hôtel d'Erlach	" 1,200. —					
			44,100	—			
	<i>b. Matériel:</i>						
	1) Frais d'impression et de lithographie	Fr. 30,000. —					
	2) Comptes de relieurs	" 6,000. —					
	3) Achat de livres	" 2,000. —					
	4) Fournitures de bureau pour les autorités fédérales, les départements et la chan- cellerie	" 10,000. —					
	5) Mobilier	" 2,000. —					
	6) Ports de lettres et frais de télégraphie	" 5,000. —					
	7) Eclairage et chauffage	" 3,500. —					
	8) Objets divers	" 2,400. —					
			60,900	—			
	<i>c. Frais extraordinaires d'impression.</i>						
	Recueil des anciens actes officiels encore en vigueur. Pre- mière partie, concordats et arrêtés		4,000	—			
	Chancellerie fédérale				109,000	—	
9.	<i>E. Pensions:</i>						
	Contribution au fonds des invalides pour subvenir aux pensions datant de la campagne du Sonderbund				35,000	—	
	<i>Total des frais de l'administration générale</i>					268,550	—

No.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Troisième Section.							
Départements.							
10.	A. Département politique :						
	1) Secrétaire du département	2,500	—				
	2) Au chargé d'affaires à Paris	24,000	—				
	3) " " " Vienne	12,000	—				
	4) Représentants et commissaires fédéraux	10,000	—				
	5) Frais de représentation	3,000	—				
	Département politique			51,500	—		
11.	B. Département de l'intérieur :						
	1) Secrétaire du département	2,500	—				
	2) Emigration	7,000	—				
	3) Travaux extraordinaires pour les archives	10,000	—				
	Département de l'intérieur			19,500	—		
12.	C. Département militaire :						
	1) Secrétaire du département	3,600	—				
	2) Second secrétaire						
	3) Registraeur	7,400	—				
	4) Deux copistes à fr. 1,200						
	5) Concierge, aide-copiste						
	Département militaire			11,000	—		
13.	D. Département des finances :						
	1) Caisse d'Etat:						
	a. Caissier de la Confédération	Fr. 4,500.	—				
	b. Adjoint	" 2,500.	—				
	c. Aide	" 1,200.	—				
	d. Aide extraordinaire	" 1,500.	—				
				9,700	—		
	2) Bureau des finances:						
	a. Chef de la comptabilité et secrétaire du département	Fr. 4,000.	—				
	b. Registraeur	" 2,900.	—				
	c. Deux réviseurs à fr. 2,500	" 5,000.	—				
	d. Aide	" 1,200.	—				
	e. Frais d'administration de capitaux et d'immeubles	" 2,200.	—				
	f. Frais extraordinaires, nettoyage des bureaux, etc.	" 2,500.	—				
				17,800	—		
	3) Monnaies:						
	a. Essayeur	Fr. 3,500.	—				
	b. Frais de bureau	" 500.	—				
				4,000	—		
	Département des finances			31,500	—		
14.	E. Département du commerce et des péages :						
	1) Traitements:						
	Secrétaire du département (fonctions remplies par le secrétaire en chef).						
	2) Voyages et expertises:						
	a. Frais de voyage pour traités de commerce et affaires de péages	3,000	—				
	b. Expertises en affaires de péages, tarifages, etc.	2,000	—				
	Département du commerce et des péages			5,000	—		
15.	F. Département des postes et des travaux publics :						
	I. Chancellerie du département:						
	a. Secrétaire du département	Fr. 2,500.	—				
	b. Copies	" 1,200.	—				
				3,700	—		
	II. Travaux publics			4,000	—		
	Département des postes et des travaux publics			7,700	—		
	Transport					126,200	—

Dépenses.

Budget pour 1854.

No.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	.	.	126,200	—		
16.	G. Département de justice et police :						
	<i>a. Appointements et journées :</i>						
	I. Chancellerie du département :	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
	1) Secrétaire	2,500.	—				
	2) Copies	1,200.	—				
	3) Aide extraordinaire	1,200.	—				
		<u>4,900.</u>	—				
	II. Procureur général			4,300.	—		
	III. Expertises ,			1,500.	—		
				<u>10,700</u>	—		
	<i>b. Justice :</i>			10,000	—		
	Frais de justice et exécution des jugements			10,000	—		
	<i>c. Police des étrangers</i>			3,000	—		
	<i>d. Heimathlosen :</i>			10,000	—		
	Frais en vue de la répartition des heimathlosen			10,000	—		
	Département de justice et police			33,700	—		
	<i>Total pour les départements</i>					159,900	—
Quatrième Section.							
Administrations spéciales.							
<i>A. Administration militaire.</i>							
	<i>a. Appointements et journées.</i>						
	I. Commissariat des guerres.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
	1) Commissaire des guerres en chef	4,000.	—				
	2) Teneur de livres et réviseur	2,500.	—				
	3) Aide, administrateur des dépôts de cartes et de réglemens	4,400.	—				
	4) Copiste du bureau principal						
	5) Aide copiste du département						
		<u>10,900.</u>	—				
	II. Administration du matériel.			5,100.	—		
	1) Administrateur	3,600.	—				
	3) Aide	1,500.	—				
		<u>5,100.</u>	—				
	III. Administration à Thoune.			3,000.	—		
	1) Administrateur }			3,000.	—		
	2) Aide }						
	IV. Journées.			4,750.	—		
	1) Inspecteur du génie	400.	—				
	2) " de l'artillerie fr. 1,480. —						
	Frais de bureau " 570. —						
		<u>2,050.</u>	—				
	3) Colonel de la cavalerie	600.	—				
	4) Colonel des carabiniers	300.	—				
	5) Auditeur en chef	100.	—				
	6) Médecin en chef	1,000.	—				
	Frais de bureau	300.	—				
		<u>4,750.</u>	—				
	Appointements et journées			23,750	—		
	<i>b. Instruction.</i>						
	1) Ecole des instructeurs des armes spéciales	1,200.	—				
	2) Personnel de l'instruction.						
	<i>a. Professeur de stratégie et de tactique</i>	3,500.	—				
	<i>b. Instructeur en chef du génie</i>	fr. 3,500.	—				
	Un instructeur de						
	Ire classe " 2,300. —						
	Deux sous-instruc-						
	teur à fr. 1,200 " 2,400. —						
	Indemnité pour lo-						
	gement et voyages " 600. —						
	Habillement des deux						
	sous-instructeurs						
	à fr. 60 " 120. —						
		<u>8,920.</u>	—				
	Transport	11,220.	—	1,200.	—		
				23,750	—		

Dépenses.

Budget pour 1854.

No.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	23,750	—				
		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
	Transport	11,220.	—	1,200.	—		
	c. Artillerie	56,640.	—				
	d. Cavalerie	20,000.	—				
	e. Carabiniers	9,800.	—				
	f. Supplément, infanterie, solde d'un instructeur en chef	3,600.	—				
		101,260.	—				
	3) Ecole d'application à Thoune	83,000.	—				
	4) Rassemblements de troupes à teneur de l'art. 75 de l'organisation militaire	270,000.	—				
	5) Instruction des recrues.						
	a. Génie, sapeurs . fr. 19,220. —						
	Pontonniers	9,600.	—				
		28,820.	—				
	b. Artillerie	189,500.	—				
	c. Cavalerie	87,500.	—				
	d. Carabiniers	58,000.	—				
		353,820.	—				
	6) Cours de répétition.						
	a. Génie	15,200.	—				
	b. Artillerie et train de parc	152,000.	—				
	c. Cavalerie						
	1) Dragons	76,700.	—				
	2) Remontes	13,830.	—				
	3) Guides	4,070.	—				
		94,600.	—				
		261,800.	—				
	7) Réserve fédérale.						
	a. Génie	5,000.	—				
	b. Artillerie	49,500.	—				
		54,500.	—				
	8) Formation des instructeurs de l'infanterie	22,000.	—				
	9) Instruction du personnel du commissariat	3,000.	—				
	10) Instruction du personnel médical	4,400.	—				
	11) Inspections du service de santé	250.	—				
	12) Inspections de l'infanterie et des carabiniers	12,000.	—				
	13) Indemnité pour rations de fourrage aux 14 in- specteurs	7,665.	—				
	14) Subvention aux officiers qui ont l'intention de se perfectionner à l'étranger	4,400.	—				
	15) Entretien des chevaux achetés pour les écoles hors du temps où ils y sont effectivement employés	15,000.	—				
		1,204,295	—				
	c. Travaux trigonométriques.						
	1) Direction des travaux et de la gravure des cartes, mensurations, gravure des cartes et papier	34,500.	—				
	2) Subventions pour le levé du territoire des cantons :						
	a. Berne	6,000.	—				
	b. Lucerne	2,000.	—				
	c. Vaud	2,000.	—				
		10,000.	—				
	3) Continuation de la carte d'étapes	1,000.	—				
		45,500	—				
	d. Effets de guerre, mobilier et magasins.						
	1) Entretien ordinaire	4,500.	—				
	2) Acquisition de matériel de guerre	94,000.	—				
	3) Complètement des ambulances, effets d'hôpitaux	5,000.	—				
	4) Magasins	8,000.	—				
	5) Achat de plans et ouvrages scientifiques	1,540.	—				
	6) Achat de modèles pour le génie et la cavalerie	1,000.	—				
		114,040	—				
	e. Fortifications, place d'armes à Thoune.						
	1) Appointements des surveillants	760.	—				
	2) Entretien des ouvrages à Aarberg, Luciensteig, St.-Maurice et Bellinzone	5,240.	—				
	3) Constructions nouvelles et réparations aux sus- dits ouvrages	200,000.	—				
	4) Intérêts pour l'Allmend de Thoune	2,500.	—				
		208,500	—				
	f. Missions et commissions.						
	1) Missions et commissions	4,000.	—				
	2) Essais d'armes à feu et de poudre à canon	2,000.	—				
		6,000	—				
	g. Frais d'impression et dépenses pour l'édition des règlements, ordonnances et formulaires	5,000	—				
	h. Frais de justice	1,000	—				
	Administration militaire					1,608,085	—
	Transport					1,608,085	—

Dépenses.

Budget pour 1854.

No.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	1,608,085	—
17.	A. Administration des péages.						
	I. Traitements.						
	A. Direction centrale.						
	1) Directeur général des péages (fonctions remplies par le chef du département.						
	2) Chancellerie.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
	a. Secrétaire général des péages (chef de bureau)	3,600.	—				
	b. Registrateur	2,800.	—				
	c. Secrétaire	2,000.	—				
	d. Trois copistes	3,600.	—				
			12,000.				
	3) Bureau de révision.						
	a. Réviseur général des péages	3,200.	—				
	b. Deux aides	4,200.	—				
			7,400.				
				19,400	—		
	B. Directions d'arrondissements.						
	1) Six directeurs des péages		19,500.				
	2) Six secrétaires ou correspondants des directions.						
	3) Six réviseurs, en même temps teneurs de caisse		39,500.				
	4) Huit aides des réviseurs.						
	5) Copies et service de concierge.						
				59,000	—		
	C. Bureaux de péages.						
	1) 217 receveurs,						
	2) 41 contrôleurs,						
	3) 23 aides de I. classe,		235,000.				
	4) 37 " " II.						
	5) Provision à des fonctionnaires des péages et des postes, gendarmes		10,000.				
				245,000	—		
	Traitements					323,400	—
	II. Frais de voyage et d'expertises.						
	1) Indemnités à des fonctionnaires de l'administration centrale, des directions de péages pour voyage en affaires de service					10,000	—
	2) Expertises de marchandises, analyses chimiques						
	III. Frais de bureau.						
	1) Loyers des locaux pour les directions et les bureaux de péages, pour entrepôts, bureaux d'expédition, etc.	41,000	—				
	2) Chauffage, éclairage et service des bureaux, remplacement de petits objets, etc.	12,000	—				
	3) Frais de bureau et d'impression.						
	a. Frais de bureau pour la direction centrale, des directeurs et des bureaux de péages	10,000.	—				
	b. Frais d'impression, formulaires, registres, travaux de lithographie et de relieur, insertions	27,000.	—				
				37,000	—		
	4) Objets divers.						
	Gages des chargeurs, déchargeurs des marchandises et tonneliers, frais de voiture, ports, pesages, etc.			5,000	—		
	Frais de bureau					95,000	—
	IV. Bâtiments					20,000	—
	V. Mobilier et ustensiles					7,000	—
	VI. Gardes des frontières.						
	Indemnités aux Cantons, gardes extraordinaires de la frontière, logement des gendarmes et gardes fédéraux					200,000	—
	VII. Rachat des péages.						
	Paiements aux Cantons pour le rachat et frais pour le déblai des neiges sur le St.-Gothard					2,467,000	—
	VIII. Dépenses diverses.						
	Remboursements pour péages payés de trop, indemnités, aide extraordinaire dans toutes les branches de l'administration; entretien d'ustensiles, frais de procès, etc.					24,600	—
	Total de l'administration des péages					3,147,000	—
	Transport					4,755,085	—

Dépenses.

Budget pour 1854.

N ^o		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	4,755,085	—
18.	<i>C. Administration des postes.</i>						
	I. Appointements et indemnités.						
	A. Direction générale des postes.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
	1) Directeur général des postes	5,000.	—				
	2) Chancellerie.						
	a. Secrétaire général des postes	fr. 3,600.	—				
	b. Registrateur	„ 2,800.	—				
	c. Secrétaire expéditeur „	2,400.	—				
	d. Copies	„ 4,200.	—				
		<u>13,000.</u>	—				
	3) Bureau du contrôle.						
	a. Contrôleur général des postes	fr. 3,600.	—				
	b. Deux réviseurs à fr. 2,400	„ 4,800.	—				
		<u>8,400.</u>	—				
	4) Bureau des courses.						
	Inspecteur des courses fr. 3,600. —						
	Adjoint	„ 3,000.	—				
	Deux secrétaires à fr. 2,250	„ 4,560.	—				
	Pour travaux de bureau „ 4,000. —						
		<u>15,160.</u>	—				
	5) Inspection du train.						
	Trois inspecteurs du train à fr. 2,400	fr. 7,200.	—				
	Pour aide provisoire „ 5,940. —						
		<u>13,140.</u>	—				
						54,700.	—
	B. Directions des arrondissements postaux.						
	1) 11 directeurs d'arrondissement	32,400.	—				
	2) 11 contrôleurs „	24,480.	—				
	3) 11 adjoints „	16,500.	—				
	4) Aides	15,620.	—				
						89,000.	—
	C. Bureaux de poste					500,000.	—
	D. Dépôts, messagers, facteurs, etc.					385,000.	—
	E. Conducteurs					212,000.	—
				1,240,700	—		
	II. Commissaires et frais de voyages			15,000	—		
	III. Frais de bureau			150,000	—		
	IV. Habillement			75,000	—		
	V. Bâtimens			95,000	—		
	VI. Matériel des postes			430,000	—		
	VII. Frais de transport			3,610,000	—		
	VIII. Objets divers			15,000	—		
						5,630,700	—
	A la caisse d'Etat, à compte de la somme payée par elle aux Cantons pour le matériel de poste	187,322	92				
	Bonification aux Cantons	1,481,977	08			1,669,300	—
	Total des dépenses de l'administration des postes					7,300,000	—
	<i>D. Administration des télégraphes.</i>						
	a. Traitemens et indemnités					110,000	—
	b. Expertises et frais de voyage					6,000	—
	c. Frais de bureau					18,000	—
	d. Bâtimens					1,200	—
	e. Construction et entretien des lignes					12,000	—
	f. Appareils					9,000	—
	g. Matériel de bureau					2,400	—
	h. Divers					1,400	—
	Administration des télégraphes					160,000	—
	Transport						
						12,215,085	—

Dépenses.

Budget pour 1854.

N ^o .		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
	Transport	12,215,085	—
20.	<i>E. Administration des poudres.</i>						
	<i>a. Appointements.</i>						
	1) Intendant fédéral des poudres	3,500.	—				
	2) Adjoint	2,200.	—				
	3) Deux intendants d'arrondissement à fr. 1,000	2,000.	—				
	4) " " " " " " 1,200	2,400.	—				
	5) Provision "aux intendants" d'arrondissement	2,730.	—				
	6) Indemnité pour frais de voyage, frais de bureau, etc.	4,170.	—				
		17,000	—				
	<i>b. Fabrication.</i>						
	Matériaux employés	147,798.	—				
	Frais de fabrication	32,008.	05				
		179,806	05				
	<i>c. Achat de 1000 quintaux de poudre à fr. 75</i>	75,000	—				
	<i>d. Charrois et salaires extraordinaires</i>	500	—				
	<i>e. Réparations et constructions nouvelles</i>	43,143	17				
	<i>f. Gardes-magasins</i>	3,800	—				
	<i>g. Examens techniques</i>	120	—				
	<i>h. Escompte aux débiteurs de poudre et aux autorités</i>	86,250	—				
	<i>i. Indemnités pour charrois</i>	8,840	—				
	<i>k. Intérêts des avances faites par l'Etat</i>	13,224	36				
	<i>l. Intérêts pour les moulins à poudre</i>	12,850	28				
	<i>m. Dépenses imprévues</i>	2,070	14				
	Total des dépenses de l'administration des poudres					442,604	—
21.	<i>F. Fabrication des capsules.</i>						
	<i>a. Matériaux employés</i>	13,829	—				
	<i>b. Entretien et réparation des machines</i>	880	—				
	<i>c. Frais de transport et salaires, etc.</i>	4,380	—				
	<i>d. Locations et intérêts</i>	2,762	—				
	Administration des capsules					21,851	—
	Total des dépenses des administrations spéciales					12,579,540	—
	<i>Cinquième Section.</i>						
22.	Dépenses imprévues					57,036	93

Dépenses.

Budget pour 1854.

Section.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Récapitulation des dépenses.							
I.	<i>Intérêts :</i>						
	A. Intérêts de passifs			126,973	07		
	B. Intérêts de passifs divers			8,000	—	134,973	07
II.	<i>Frais d'administration générale :</i>						
	A. Conseil national			67,525	—		
	B. Conseil des Etats			4,825	—		
	C. Conseil fédéral			52,200	—		
	D. Chancellerie fédérale			109,000	—		
	E. Pensions			35,000	—	268,550	—
III.	<i>Départements.</i>						
	A. Département politique			51,500	—		
	B. Département de l'intérieur			19,500	—		
	C. Département militaire			11,000	—		
	D. Département des finances			31,500	—		
	E. Département du commerce et des péages			5,000	—		
	F. Département des postes et des travaux publics			7,700	—		
	G. Département de justice et police			33,700	—	159,900	—
IV.	<i>Administrations spéciales.</i>						
	A. Administration spéciale			1,608,085	—		
	B. Administration des péages			3,147,000	—		
	C. Administration des postes	5,630,700	—				
	a. A la caisse d'Etat, à compte de la somme payée par elle aux Cantons pour le matériel de poste Fr. 187,322. 92						
	b. Répartition du produit net des postes aux Cantons „ 1,481,977. 08						
		1,669,500	—				
	D. Administration des télégraphes			7,300,000	—		
	E. Administration des poudres			160,000	—		
	F. Administration des capsules			442,604	—		
				21,851	—	12,679,540	—
V.	<i>Dépenses imprévues</i>					57,036	93
	<i>Somme totale des dépenses présumées</i>					13,300,000	—
BILAN.							
	Les recettes présumées se montent suivant fol. 4 à			13,468,500	—		
	„ dépenses „ „ „ fol. 12 à			13,300,000	—		
	<i>Excédant du budget ordinaire pour 1854</i>			168,500	—		

Compte général.

Budget pour 1854.

ENTRÉES.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
ENTRÉES.				
A.			2,800,000	—
B.			300,000	—
C.			225,000	—
D.			60,000	—
E.			60,000	—
F.	300,000	—		
	188,022	92		
	50,000	—		
	2,105	41		
	6,627	62		
	46,091	24		
			592,847	19
G.	168,500	—		
	634,844	58		
			803,344	58
			4,841,191	77

SORTIES.

SORTIES.				
A.			481,701	—
B.			80,041	—
C.			500,000	—
D.			2,105	41
E.	6,627	62		
	46,091	24		
			52,718	86
F.			400,000	—
G.				
			275,000	—
H.			200,000	—
J.			2,214,780	92
			634,844	58
			4,841,191	77

Etat présumé de la fortune de la Confédération

		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
ACTIF.					
—					
A.	Immeubles :				
	<i>a.</i> Allmend à Thoune	246,198	42		
	<i>b.</i> Un bien-fonds à Belp	86,485	50		
	<i>c.</i> Fortifications	15,000	—		
	<i>d.</i> Les moulins à poudre	262,543	20		
	<i>e.</i> Les maisons de péage	150,000	—		
				760,227	12
B.	Capitaux du ci-devant fonds de guerre			4,200,000	—
C.	Arrérages d'intérêts			56,000	—
D.	Arrérages en général			498,027	53
E.	Mobilier			2,365,000	—
F.	Caisse			2,214,780	92
G.	Administrations :				
	<i>a.</i> Au fonds des invalides	472,000	—		
	<i>b.</i> Fonds Grenus des invalides	1,205,000	—		
				1,677,000	—
				11,771,035	57

Suisse au 31 Décembre 1854.

PASSIF.

		Fr.	Ct.
PASSIF.			
—			
A.	Restant de l'emprunt fédéral, à 5 %	1,926,804	—
B.	Dette hypothécaire:		
	Restant du prix d'achat de l'Allmend de Thoune	108,695	65
C.	Dette flottante:		
	Restant de l'emprunt des Télégraphes	320,164	—
Total du passif présumé		2,355,663	65
Fortune nette, présumée au 31 Décembre 1854		9,415,371	92
		11,771,035	57

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.07.1853
Date	
Data	
Seite	884-888
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 414

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.